

## OFFRE D'EMPLOI

### Service Maintenance

## TECHNICIEN DE MAINTENANCE OUTILLAGE (H/F)

### Présentation de l'entreprise

EMI est une entreprise familiale experte dans l'injection des matières thermoplastiques et des pièces techniques.

Située à St Louis-Neuweg, elle accompagne ses clients depuis 1995 en leur proposant des solutions novatrices « made in France ».

Partenaire complet, EMI maîtrise l'étude et le co-développement de pièces, la fabrication d'outillages, l'injection de pièces techniques, la réalisation de mesures et d'essais, l'assemblage d'ensembles et de sous-ensembles et la personnalisation des pièces.

### Descriptif du poste et du profil recherché

#### **Le poste :**

Au sein d'une équipe de maintenance vous êtes en charge d'assurer un suivi régulier des outillages.

#### **Vos missions principales seront les suivantes :**

- Nettoyer les moules (Ouverture, graissage, spray protecteur, fermeture, ...)
- Entretien des moules (remplacement des joints, ...)
- Gérer le bon stockage des moules
- Intervenir sur les presses à injecter en collaboration avec le chef d'équipe
- Assister aux essais avec le service fabrication
- Conjuguer et organiser les tâches avec le service production
- Divers travaux de polissage, de réglage, de changement d'empreinte ou de version
- Réaliser un ensemble d'opérations de maintenance préventive ou curative des outillages selon les consignes relatives aux interventions sur l'outillage, les procédures d'intervention et les fiches de maintenance
- Appliquer les procédures et les méthodes de contrôle relatives à la maintenance des moules
- Analyser une problématique et présenter ou suggérer des solutions
- Décrire un état ou une situation et identifier la cause d'un problème
- Contribuer à l'amélioration continue sur le champ de la maintenance
- Assurer et appliquer les procédures Qualité-Sécurité-Environnement

**Votre profil professionnel :**

BAC PRO ERO Etude et Réalisation d'Outillage avec 3 ans d'expérience du métier

**Conditions :**

CDI

Horaire d'équipe : 2 x 8 heures en alternance matin (5h-13h) et après-midi (13h-21h)

40 heures hebdomadaires

Rémunération : à définir selon expérience, compétence, autonomie